

CONDITIONS GÉNÉRALE DE VENTE - INMESOL, S.L.U.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

1.- Le société **INMESOL, S.L.U.** con CIF B30225429 domiciliada en Ctra Fuente Alamo, 2 de 30153 Corvera-Murcia-España Ins. Reg. Merc de Murcia Libro 175 Sec 2 Fol 77 hoja n. 6598 insc 1 (Ci après dénommée " **Le Vendeur** ")

2.- La clientèle (ci après dénommée "Le Client " ou "L'acheteur")

Ces conditions générales de vente (dénommée CGV), annulent et remplacent toute autre précédente version.

Toute autre disposition contraire figurant dans les conditions générales d'achat du Client sera invalide, sans pouvoir déroger aux présentes conditions générales de vente du Vendeur.

L'acceptation de cette offre / pro-forma / commande par le Client signifie l'acceptation de chacun des termes des CGV, et dans les mêmes conditions de ses annexes, conformément aux dispositions ci-dessous :

1.- DISPOSITION GÉNÉRALES :

- Les présentes CGV contiennent l'accord complet sur les produits et / ou services et ne peuvent être modifiées ou complétées par un accord écrit distinct entre la Société (Le Vendeur) et le Client. Ils ont exclu toutes les limites restantes et conditions, explicites ou implicites, présents ou passés (y compris toute déclaration contenue dans les brochures ou sur imprimé d'informations du Vendeur). Sauf si convenu autrement entre le Vendeur et le Client par un accord écrit expressément et spécifiquement, le Vendeur s'engagera seulement par contrat avec l'Acheteur en vertu de ces termes et conditions et n'acceptera pas d'autres termes et conditions.
- L'acceptation de cette offre / pro-forma / commande par le Client signifie l'acceptation de chacun des termes et dans les mêmes conditions, et ses annexes.
- Les conditions générale de vente annulent et remplacent toute autre précédente version. Toute autre disposition contraire qui figurant dans les conditions générale d'achat du Client, sera invalide.
- Sauf accord contraire par écrit, Le Vendeur pourra livrer et/ou exécuter le contrat en partie et aucune décision dans l'exécution ou la livraison ni aucun manquement au contrat de la part du Vendeur n'affectera à toute autre prestation.
- Chaque disposition de ces CGV est illégale, nulle ou non exécutoire, continuera ici en tant c'est possible avec les présentes conditions. Sinon c'est possible, sera notifié par écrit.

2.- LIVRASION :

- Les délais indiqués sont à titre indicatifs. Le Client, ne pourra pas réclamer un quelconque indemnisation pour un non respect de celui-ci par Le Vendeur.
- Aucun renvoi ne sera accepté, sauf dans des cas très exceptionnels qui seront autorisés par écrit par le Vendeur.
- Si le renvoi, est maintenant finalement accepté par Le Vendeur, celui-ci décide, si est pertinent ou non le remboursement de la somme donnée par Le Client.

3.- PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

- La méthode de paiement sera spécifiée dans l'ordonnance acceptée par Le Client ou mentionnée sur la facture pro-forma acceptée par Le Client. Ce paiement peut être réfété par des conditions spécifiques à ces CGV en annexe.
- Le Vendeur se réserve le droit de modifier les conditions de financement de cette offre / pro-forma/ordre, dans le cas ou à la date de livraison, les organismes de cautions auraient changé d'avis sur les termes de crédit du Client.
- En cas de facture échus impayées par le Client, le Vendeur se réserve le droit de suspendre les ventes, pro forma ainsi que le contrat.
- Le Vendeur conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix, y compris les frais et les intérêts supplémentaires qui peuvent être liés. Cela ne constitue pas un paiement au sens de cette clause, le délivrant un titre qui crée une obligation de payer (INCORTERM, CTP). En cas de concordat ou de liquidation judiciaire du Client, le Vendeur peut réclamer la propriété des produits vendus. Le Client n'est pas autorisé à mettre en gage, céder ou utiliser en garantie, ni à modifier les produits jusqu'à ce qu'il ait payé intégralement le prix convenu dans le contrat. Le Vendeur peut réclamer le solde pas encore payé à des acheteurs du client Ce dernier communiquera les renseignements (ou informations) sans pouvoir opposer de clause de confidentialité à cet effet au Vendeur.
- Le Vendeur peut s'approprier les sommes reçues du Client en paiement de toute dette que celui-ci a avec le Vendeur, indépendamment de toute appropriation présumée par Le Client. En aucun cas, Le Client ne peut retenir le paiement ou faire une déduction ou compensation sur tout autre compte ou facture.
- Est considérée comme une preuve concluante de la livraison, un connaissance, un accusé de réception à bord, une lettre de voiture, un reçu du transporteur ou le bordereau de livraison des produits signés par Le Client (l'acheteur), CRM, ou tout autre document qui prouve que la livraison a été effectuée.

4.- GARANTIES :

- Le Vendeur donnera la garantie des produits vendus au Client dans les limites des conditions générales de garantie émis par Le vendeur et Le Client déclare connaître tous les termes et conditions pour la signature des CGV.
- Le Client (l'acheteur) doit examiner les produits livrés par Le Vendeur immédiatement après la livraison, et au plus tard dans les 8 jours ouvrables suivant la livraison effective.
- Si Le Client constate que ces produits ne sont pas conformes à ce qui a été convenu dans le contrat avec Le Vendeur, Le Client devra communiquer sa réclamation par écrit (email, fax ou lettre) indiquant clairement et irréfutablement son désaccord, quel est le défaut ou la faute d'observation afin que le Vendeur prenne les mesures qu'il juge appropriées et nécessaires à la régularisation.
- La correction se produira (il si jugée nécessaire par Le Vendeur) de la manière, la forme, le montant et les termes jugés appropriés par le Vendeur.
- Dans le cas de produits endommagés par le transport, Le Client devra communiquer au Vendeur au moment de la livraison des Produits, et dans la mesure du possible sous 8 jours ouvrables mentionnés ci-dessus. Cette communication sera effectuée à destination convenu dans le document de transport des Produits. Le Vendeur aura la charge d'apprécier si est des réparations des ces Produits sont nécessaires.
- Sans cette communication du Client, Le vendeur sera libéré de toute responsabilité dans cette affaire.

5.- LIMITATIONS DE LA GARANTIE :

- La responsabilité du Vendeur sera limitée aux dommages matériels directs causés au Client, à l'exclusion des dommages immatériels ou indirects, en plus du manque à gagner, tel qu'un quelconque profit, l'occasion, des dommages-intérêts commerciaux, la perte d'exploitation et perte de gain. La responsabilité de la Société, pour l'ensemble des causes, sauf pour les dommages corporels et faute grave, sera limitée au montant du prix payé par Le Client pour le produit concerné.
- Le Vendeur ne devra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages éventuels causés pour une mauvaise utilisation des produits.
- Les produits sont souvent vendus pour être utilisés en conformité à la Spécification. Le Vendeur ne garantit pas que les produits soient appropriés à but spécifique ou à une utilisation désirée par Le Client et celui ci se considérera satisfait des produits tels qu'ils sont.
- Le vendeur ne sera pas tenu responsable d'aucune façon pour:

(A) L'incompatibilité des produits vendu par Le vendeur avec des produits d'autres fabricants ou fournisseurs.

(B) La préparation insuffisante ou inadéquate ou un travail d'application de produit fait avec d'autres produits ou équipements ou par un Produit défailant ou une mauvaise utilisation du Client, (l'acheteur) ou des tiers.

- Il n'acceptera aucun changement par Le Client dans les 5 jours ouvrables dès la signature de l'offre Pro forma/contracte.

6.- CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ RAISONNABLE DU VENDEUR :

- Les obligations Du Vendeur sont suspendues automatiquement et sans formalités et ses responsabilités libérées en cas d'événements de Force Majeure qui interviendraient postérieurement à l'octroi du contrat et qui empêcherait son exécution dans des conditions normales. Sont considérés comme cas de Force Majeure : la guerre, les émeutes ou la révolution, les conflits de travail, les grèves dans les industries directement ou indirectement liées à l'activité, le commerce, les exigences insurmontables et toutes les autres circonstances telles que la réquisition, saisie, le manque de transport, le chômage de ces moyens, les dispositions d'ordre législatif, réglementaire ou autre de fournir des restrictions sur l'état actuel de l'activité, le manque général d'approvisionnement, les restrictions sur l'utilisation de l'énergie, si ces autres circonstances sont indépendantes de la volonté des parties. Si Le Vendeur invoque les circonstances décrites ci-dessus, il informera par écrit le Client au sujet de son intervention et de la cessation.
- Le Vendeur ne sera pas responsable de toute violation de contrat lié à des circonstances indépendantes de la volonté du vendeur et qui empêchent ou entravent l'exécution du contrat. Toutefois, Le Vendeur, lorsque cela est raisonnable et sans engager sa responsabilité, pourra suspendre ou résilier une partie ou la totalité de ses obligations en vertu du contrat, si la capacité du Vendeur à remplir ces obligations a été sensiblement affectée.

7.- RESPONSABILITÉ ET PROPRIÉTÉ :

- Le Client ne devra pas utiliser aucun marque ou nom commercial appliqué ou utilisé dans le produit vendu par la Société (Le Vendeur) sans l'approbation du Vendeur.
- Pour la validité et de l'engagement de cette offre / pro-forma / ordre est nécessaire pour Le Client d'envoyer un e-mail à administracion@inmesol.com ou par télécopieur au +34968380400 avec chacun des documents signés par signature manuscrite pour le personne avec des pouvoirs suffisants pour engager Le client et cacheté. Les signatures électroniques et étiquettes pré-imprimées seront considérées comme invalides.

8.- RÉCLAMATIONS DES TIERS ET PRÉSENTATION DES RÉCLAMATIONS :

- Chaque partie doit communiquer immédiatement à l'autre toute réclamation résultant de l'exécution du présent contrat. Cette communication doit se conformer aux exigences raisonnables de l'autre partie pour minimiser et / ou d'éviter d'autres revendications et permettre à l'autre partie de déposer toute réclamation et / ou d'engager des négociations pour parvenir d'un accord sur des conditions raisonnables.
- Les droits et obligations découlant du contrat ne peuvent être cédés par Le Client sans l'accord écrit préalable du Vendeur.
- Les avis doivent être envoyés par écrit à l'adresse du Client ou du Vendeur figurant dans le présent contrat et sont considérés comme reçus dès le premier jour ouvrable suivant celui où ils ont été envoyés par e-mail ou par fax. Les acceptations conditionnelles du Client sur les bons de livraison ou autres documents ne constituent pas une notification du Client à la Société vendeuse comme réclamation ou implique l'acceptation de la Société (Le Vendeur) d'une quelconque condition.

9.- LITIGES :

- Le présent contrat est régi conformément et interprétée en accord à la législation espagnole. Le Client accepte par les présentes pour le bénéfice exclusif du Vendeur, quels tribunaux espagnols du domicile du Vendeur seront la seule compétence pour entendre toutes réclamations sur les produits, des services ou du contrat, comme indiqué dans le règlement Le Bruxelles relatif à la compétence dans les cas des litiges ou réclamations.
- Le Vendeur peut présenter une demande devant tout autre tribunal compétent, a sa convenance.

10.- PROTECTION DES DONNÉS ET CONFIDENTIALITÉ :

- En conformité avec les dispositions de la loi 15/199, du 13 Décembre, pour la protection des données personnelles, la Société (Le Vendeur) informe que les données personnelles collectées dans l'entité (Le Client) seront traitées dans notre dossier CLIENTS, dans le but de maintenir la relation d'affaires, la comptabilité et la gestion financière dérivée de celle-ci, et d'envoyer des informations commerciales et de courtoisie qui pourraient être d'intérêt, y compris les communications électronique. Le Client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, annulation et opposition, en envoyant par écrit à l'adresse suivante INMESOL S.L.U, Ctra Fuente Álamo, 2 30153 Corvera - Murcia - Espagne.